



POUR UNE PLUS GRANDE IMPLICATION
« La vie participative et la vie quotidienne »



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La crise que nous traversons nous amène à nous poser les bonnes questions sur la façon dont, nous élus, devons conduire l'action publique. Bien que légitimes, nos mandats sont sans cesse remis en cause. Dans une société devenue complexe, injuste et parfois incompréhensible, les citoyens doivent donc être replacés au cœur de « la cité ». La démocratie participative doit leur permettre de partager avec leurs élus, le diagnostic, les besoins, les solutions possibles afin que les décisions finales soient encore meilleures. C'est tout le sens de la démarche que nous vous proposons.

Grégoire DURANT – Maire de Dampierre

Réunion publique de présentation du projet d'animation
« Vie participative – vie quotidienne »

Le jeudi 14 mars 2019, à 20h30
Salle polyvalente de Dampierre



POUR QUI ? COMMENT ?

Pour l'équipe municipale (Permettre d'enrichir la réflexion), les commissions extra-municipales (Mettre en place une coordination et animation), le Centre communal d'actions sociales, la population (Donner ses idées, faire part de son expertise d'usager, s'impliquer dans des projets), les acteurs associatifs et les acteurs économiques (Comprendre leurs besoins et leurs attentes) ainsi que les collectivités et les institutions (Bénéficier d'une expertise et conseil technique).

En travaillant transversalement avec des principes fondateurs, des instances participatives (le conseil citoyen « les actifs », le conseil des sages « les personnes retraitées » et le conseil des jeunes « 9 ans – 18 ans ») en définissant leurs rôles et ce avec des outils et des formes participatives (café débat, rando-diagnostic, rallye-photo, réunion, enquête, etc,... Pour mener à bien ce projet, il est établi un calendrier des grandes étapes du déroulement de cette démarche.

DEMANDEZ LE PROGRAMME



LA VIE PARTICIPATIVE



La participation ou la concertation avec l'ensemble des habitants facilitent la gestion du territoire communal et la réalisation des projets. La démarche participative offre la possibilité d'une nouvelle forme de gestion des affaires publiques. Elle permet d'améliorer la qualité des projets soumis à réflexion, de les présenter, de les faire comprendre et donc de les mettre en œuvre plus facilement.

Faire participer les acteurs de son territoire c'est renforcer le lien entre les élus et la population.

LA VIE QUOTIDIENNE



J'ai en charge également l'animation de la vie quotidienne. A travers cette commission, l'objectif sera d'améliorer votre quotidien par la mise en place de dispositifs divers : livrets d'informations thématiques, carte des services, guide des démarches administratives, les seniors et ses services, etc...

Il sera mis en place un mode de communication afin que vous puissiez nous faire part d'informations diverses par rapport à la vie de la commune dans le cadre de votre quotidien. Ce mode d'information « montant » à destination de la Mairie aura pour but de répondre à vos demandes et de les traiter ensuite avec les services référents par rapport à un problème :

- De voirie (nid de poule, déneigement, marquage, trottoirs, ...)
- des espaces verts (élagage, dépôt sauvage, désherbage, tonte, ...)
- de la propreté (des rues, égouts bouchés, ...)
- de signalisation, de l'éclairage (panneaux manquants, panne d'un lampadaire, ...)
- d'animaux (invasion de rongeurs, ramassage dépouille animaux, animaux errants, ...).

Un document sera mis à disposition sur le site de la commune que vous pourrez envoyer à l'adresse e.mail : vi participative@dampierre-jura.fr

JANVIER – FEVRIER

- Elaboration du schéma de développement du projet vie participative et vie quotidienne.
- Réflexion et mise en place des outils de communication.
- À l'initiative du Président de la République, le Gouvernement engage un Grand Débat National (Janvier à Avril 2019) permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les Français. Quatre grands thèmes proposés : la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'état et des services publics. Plusieurs façons de participer à ce grand débat : participer à une réunion et ou organiser sa propre réunion locale. Passer via le site internet du grand débat ou notifier vos suggestions et remarques sur le livre de doléances. La municipalité mettra à disposition des habitants le cahier des doléances à la Mairie et elle précise qu'elle reste dans le cadre de ce débat le lien facilitateur pour tous les citoyens qui souhaiteraient organiser un débat.

MARS - AVRIL

- Lancement du questionnaire « Votre avis nous intéresse » auprès de la population (jeunes et adultes) dans le cadre du contrat de plan.
- Installation des sous-commissions : citoyenne, des sages et des jeunes de la commission vie participative.
- Lancement du diagnostic communal en prévision du contrat de plan pluriannuel.
- Définir le calendrier des animations (proposition d'une rando-diagnostic, Rallye photo thématique, café débat, chantiers/ateliers participatifs, etc, ...).
- Des questions, des idées, etc, ... Une nouvelle adresse e.mail : vi participative@dampierre-jura.fr ou boîte à idées à la maire.

Commission vie participative et vie quotidienne

E.mail: vi participative@dampierre-jura.fr

Mairie: 03 84 71 11 87/www.dampierre-jura.fr

Laurent Lahaxe - Adjoint à la vie participative – vie quotidienne